



## DEMANDE DE CARTE CONSULAIRE

- Formulaire de demande (à télécharger)
- Photocopie du passeport malagasy en cours de validité
- Photocopie du titre de séjour en France en cours de validité ou la carte d'identité nationale française
- Deux photos d'identité récentes
- Droit consulaire : 05 euros (à payer par chèque à l'ordre de l'Ambassade ou en espèces uniquement auprès du Service Comptabilité de l'Ambassade)
- Une enveloppe timbrée à vos adresse et nom ou nom de l'hôte (en cas d'impossibilité de retrait)
- Photocopie du justificatif de domicile en France (Facture EDF, quittance de loyer ou autres)

Si vous êtes hébergé, ajouter les pièces suivantes :

- Une attestation d'hébergement sur papier libre
- Pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- Justificatif de domicile de la personne qui vous héberge

### **REMARQUE**

Tout ressortissant malagasy âgé de 18 ans et plus doit s'immatriculer auprès de l'Ambassade.

Validité de la carte : 05 ans renouvelable

**Dépôt de demande: Lundi au vendredi de 10H00 à 13h30**

**Retrait de dossier : Lundi au vendredi de 14H00 à 16h00**

**Délai de traitement: cinq (05) jours ouvrés pour compter de la réception du dossier complet et du paiement du droit consulaire**

Téléphone : 06 68 95 67 34

Email : [serviceconsulaire.madagascar@gmail.com](mailto:serviceconsulaire.madagascar@gmail.com)